

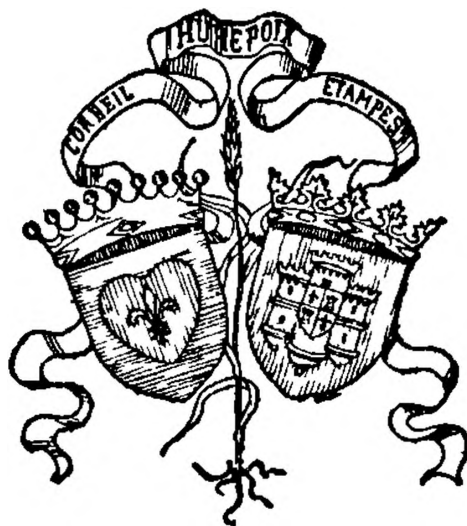
BULLETIN  
DE LA SOCIÉTÉ  
HISTORIQUE & ARCHÉOLOGIQUE  
DE CORBEIL  
D'ÉTAMPES ET DU HUREPOIX

6<sup>e</sup> Année — 1900

---

1<sup>re</sup> LIVRAISON

---



PARIS

ALPHONSE PICARD ET FILS, ÉDITEURS,

LIBRAIRIES DES ARCHIVES NATIONALES ET DE LA SOCIÉTÉ DE L'ÉCOLE DES CHARTES

Rue Bonaparte, 82

—  
1900

# DESCRIPTION DE L'HOTEL-DIEU

DE LA VILLE D'ÉTAMPES EN 1785 (1)

En 1785, l'Hôtel-Dieu de la ville d'Étampes avait pour médecin, depuis plus de trente ans, le docteur Boncerf, qui publia dans le *Journal de médecine, chirurgie et pharmacie*, la topographie de cet établissement hospitalier ; c'est un document peu connu et important en raison des détails qu'il donne sur la configuration et les installations de l'hôpital à cette époque et sur les améliorations apportées dans le service.

Cette description de l'Hôtel-Dieu a d'autant plus d'intérêt pour les Etampois, qu'elle les met à même de faire la comparaison de ce qui existait il y a un siècle avec ce qui est aujourd'hui et, partant, en tirer les conséquences qu'il convient au point de vue de l'hygiène et du confortable.

Si le médecin Boncerf, comme praticien, n'a rien laissé dans la mémoire de la génération actuelle, il ne s'ensuit pas qu'il ait été dans son art un médecin inhabile et sans talents professionnels. Mais à Étampes, comme ailleurs, on oublie vite les personnes qui ont rendu des services à leurs concitoyens, soit par leur science, soit par leur dévouement à la chose publique.

Pour prouver que le docteur Boncerf jouissait d'une réputation incontestée parmi ses confrères de la Faculté de médecine de Paris, nous ferons connaître qu'il a reçu d'eux, dans plusieurs circonstances, des éloges mérités, qui ont été consignés dans le *Journal de*

(1) Cette notice a déjà paru dans le *Réveil* d'Étampes. Nous regrettons que l'auteur, qui est en même temps notre collègue, ne nous ait pas adressé d'abord son intéressant travail, qui eût été bien mieux à sa place dans une revue savante que dans un journal où tout est facilement perdu et oublié. C'est donc en vue d'éviter cet inconvénient que, d'accord avec M. P. Pinson, nous rééditons ici cette curieuse description de l'Hôtel-Dieu d'Étampes.

*médecine*, pour avoir obtenu des guérisons des plus difficiles en employant une méthode simple, mais efficace pour combattre les fièvres les plus rebelles à la médication employée à cette époque.

Si notre savant compatriote, M. Maxime Legrand, entreprend un jour l'histoire de l'Hôtel-Dieu d'Etampes, nous sommes convaincu qu'il trouvera dans les archives de cet établissement des documents qui lui permettront d'établir la biographie de ce médecin, qui mérite de sortir du profond oubli dans lequel il est enseveli.

Paul PINSON.

### • TOPOGRAPHIE DE L'HOPITAL D'ÉTAMPES.

Etampes, petite ville du diocèse de Sens et de la généralité de Paris, est située sur la pente d'une colline, qui s'élève au milieu d'une plaine agréable et variée. Sa longitude est de 19 degrés 45 minutes; sa latitude, de 48 degrés 25 minutes. Son sol est sec et sablonneux ; on y tire de ses environs un sablon assez abondant ; l'on peut dire, en général, que ce pays est plus fertile que le terrain ne semblerait l'annoncer.

L'eau y est pure et saine ; elle est fournie par trois petites rivières, la Juine, la Louette et la Chalouette. L'air y est perpétuellement renouvelé par les différents courants qui abondent de tous côtés; mais cependant les vents dominants sont ceux du nord et du sud. Lorsque le vent du nord règne trop longtemps, il donne de la roideur aux fibres, et dispose aux maladies inflammatoires : quand il est nord-ouest, comme dans les hivers froids et au commencement du printemps, le nombre des malades est beaucoup plus considérable, surtout dans la classe du peuple. Les maladies qu'on observe alors sont des catarrhes et des fluxions de poitrine de différente espèce. Le vent d'ouest est pluvieux et accompagné d'ouragans. Le vent du sud et du sud-ouest amène souvent des nuées d'orage, et c'est ordinairement dans le temps qu'il souffle le plus communément, c'est-à-dire avant et après la moisson, qu'on voit régner, dans les campagnes voisines, des dysenteries et des fièvres malignes.

Au reste, il y a peu de maladies à Etampes que l'on puisse attribuer à la variété des saisons. Les maladies sont rares chez les habitants de la ville ; elles y sont même, généralement parlant, douces et peu meurtrières. Les épidémies ne sont pas communes dans les

villages des environs, et quand elles ont lieu, elles sont plutôt dues au peu de soins des habitants qu'à l'influence de l'atmosphère ; enfin l'air qu'on respire à Etampes est si salubre, que la population s'y accroît sensiblement et que l'on croit pouvoir assurer qu'il est peu d'endroits dans le royaume où il y ait tant de vieillards, relativement au nombre des habitants, et où ces vieillards jouissent d'une santé plus ferme et d'une tête plus saine (1).

L'hôpital est situé à l'extrémité et au nord de la ville ; sa façade principale et sa grande porte d'entrée sont du côté du sud, sur une rue spacieuse. Au sud-est, est placée l'église collégiale et paroissiale, ancien et vaste bâtiment qui n'est séparé de l'hôpital que par une petite rue, mais sans qu'il y ait aucun obstacle pour le courant d'air de ce même côté. Sur l'autre angle de la façade se trouve la chapelle servant au public, ainsi qu'aux religieuses de l'hôpital. Au nord-ouest est une rue qui se prolonge jusqu'au rempart. Les bâtiments de ce côté, en y comprenant la chapelle et la sacristie, ont environ 187 pieds de long ; la façade a 92 pieds de large.

On entre dans cet hôpital par une grande cour, au fond de laquelle on rencontre un bâtiment à un étage qui a sept croisées au sud et autant au nord. Autrefois, il y avait à droite le bâtiment du chapelain qui a été rasé depuis quelques années.

A gauche de cette cour est la salle des hommes, élevée à six pieds du rez-de-chaussée, ayant 80 pieds de long, 21 de large et 16 de haut.

A l'une des extrémités de cette longueur se trouve la sacristie et un autel entouré de balustrades qui y est adossé. On entre dans cette salle par un grand escalier près de l'angle qui unit cette aile au bâtiment qui est en face. Cet escalier sert pour le public et pour les religieuses ; il y a au bout de cette salle deux autres portes, l'une pour se rendre à l'église et au chœur, l'autre à la sacristie. Il y avait autrefois une porte qui s'ouvrait vers le milieu de cette salle et donnait sur un perron, mais on l'a supprimée depuis quelque

1 Ce tableau de la ville d'Etampes, au point de vue de l'hygiène et de la pureté de l'air, est de la plus grande exactitude, et ce qui le prouve c'est que soixante-cinq ans plus tard, le savant docteur J. Bourœois, qui fut aussi médecin en chef de l'hospice, dans son livre : *Cap d'œil sur les deux épidémies de choléra asiatique qui ont sévi à Etampes et dans son arrondissement*, 1851, in-8°, a confirmé la justesse des constatations faites par son ancien confrère.

temps, ce qui a procuré deux avantages : le premier, d'éviter l'air froid qui s'introduisait souvent par cette ouverture ; le second, de gagner la place pour deux lits. La salle est éclairée par six grandes croisées placées en opposition, les unes du côté du sud-est, les autres du côté du nord-ouest ; autrefois cette salle était échauffée par une grande cheminée qui servait en même temps à favoriser la circulation de l'air. On y a suppléé nouvellement par un grand poêle, qui procurera les mêmes avantages, avec la certitude d'une chaleur plus constante et plus égale.

Cette salle contient vingt-un lits, douze du côté de la cour et neuf de l'autre côté, et chacun de ces lits a trois pieds de large.

A l'extrémité de cette salle, opposée à la sacristie du côté nord, est un vestibule où se fait le service pour la distribution de la soupe, du pain et des viandes. Ce vestibule, bien éclairé par deux grandes croisées qui sont au nord-ouest, est voisin de l'apothicairerie, et sépare la salle latérale de la salle du fond.

Cette dernière salle a 48 pieds de long, sur 21 pieds de large ; elle a trois croisées sur la rue au nord-ouest, et deux au sud-est ; mais il se trouve de plus, à son extrémité au nord-est, une grande croisée d'environ cinq pieds et demi de large sur quinze de haut, ouverture la plus favorable à l'hôpital, parce qu'il ne se trouve aucun bâtiment vis-à-vis d'elle, et qu'elle porte un air pur dans les deux salles. On a également substitué un poêle à la cheminée de cette salle. Mais une réforme plus avantageuse est celle qu'on a faite aux latrines : elles étaient placées autrefois derrière le vestibule qui sépare les deux salles ; mais, comme malgré tous les soins qu'on avait pris, elles répandaient de temps en temps des exhalaisons infectes, on les a placées au nord, à l'extrémité de cette seconde salle, et on y a pratiqué avec succès tous les moyens connus pour empêcher la mauvaise odeur de pénétrer dans les salles.

Cette salle est occupée par douze lits, également de trois pieds de large : elle servait autrefois pour les femmes ; mais depuis quelques années, l'administration, pour se conformer aux vues du Gouvernement, et pour ne mettre qu'un malade dans un lit, y a placé des hommes, avec le projet de construire au-dessus une nouvelle salle pour les femmes qui, en attendant que cette construction soit faite, sont placées dans une petite salle au nord-ouest, laquelle avait été longtemps consacrée aux militaires, aux ecclésiastiques et aux paysans honnêtes, que leur pauvreté obligeait d'entrer à l'hôpital.

Cette salle a trois lits, on s'en est servi plusieurs fois pour retirer des malades affectés de maladies contagieuses, comme la petite vérole.

Une salle pareille est destinée aux femmes en couche. Ces deux petites salles ont chacune une cheminée, deux croisées au sud-est et une au nord-ouest. Leur utilité a toujours été très grande ; elles sont établies depuis 1748, et on les doit à la sage économie de l'administration, qui ne cesse pas de se conduire d'après les mêmes principes.

On reçoit dans cet hôpital toutes sortes de malades, excepté les galeux et les vénériens. Les vieillards et les incurables y trouvent un asile momentané ; mais on ne pourrait les garder longtemps sans empêcher dans les salles la circulation nécessaire pour recevoir le plus grand nombre possible de malades affectés de maladies aiguës.

L'hôpital d'Etampes est fondé en partie pour les habitants de la ville et des environs ; mais une fierté mal placée les prive souvent de cette ressource. Autrefois on s'écartait rarement de l'intention des fondateurs ; maintenant on reçoit dans cet hôpital presque tous ceux qui se présentent, lorsqu'il y a de la place. Les habitants des environs d'Arpajon, de Dourdan, de Pithiviers, d'Orléans, y fournissent plus de malades que le pays même et, la ville étant placée sur la grande route, les lits sont souvent occupés par des étrangers. Au mois de mars, par exemple, on y voit entrer beaucoup de soldats qui tombent malades en allant en semestre, ou en retournant rejoindre leurs régiments.

L'hôpital est éloigné de la rivière ; l'eau dont on fait usage vient d'un puits de la maison, qui est sur un sol sablonneux, et cette eau est fort bonne.

Les lits sont presque toujours remplis ; on est encore quelquefois obligé de mettre deux malades dans un même lit, surtout depuis quelques années que la cherté du bled a augmenté la misère. Le seul désir de secourir un plus grand nombre de malades les fait ainsi presser les uns à côté des autres ; mais ceux qui sont affectés de fièvres putrides ou de blessures graves, sont toujours couchés seuls.

En compulsant les registres de l'hôpital, on trouve que, depuis trente ans, le nombre des malades entrant s'est augmenté d'un tiers tous les dix ans ; de sorte que l'on y reçoit aujourd'hui trois

fois plus de malades qu'en 1755 ; et cependant la mortalité y a diminué progressivement. Cette proportion est même à tel point étonnante, qu'on ne peut l'attribuer qu'au grand nombre de passants ou d'étrangers qui entrent à l'hôpital plutôt fatigués que malades.

Les malades sont tenus fort proprement. On donne aux convalescents de la soupe, du bouilli et du vin. Le soir, ils ont du rôti.

On n'a point remarqué qu'il y eût aucun quartier de la ville qui fournît plus de malades qu'un autre ; mais la classe des habitants qui en fournit le plus, est celle des compagnons de toutes sortes de métiers, de domestiques, de charretiers, etc. Les autres hôpitaux et les *renfermeries* en donnent aussi quelques-uns. Il n'y a ordinairement de la ville que les plus misérables qui viennent à l'hôpital, et, parmi ceux-là, les tisserands y sont en plus grand nombre et ont les maladies les plus graves.

Le soin des malades de la maison est confié à dix religieuses de l'ordre de Saint-Augustin, qui ont des domestiques pour les ouvrages les plus pénibles.

On apprend par les antiquités de la ville que l'église collégiale a été bâtie par le roi Robert, au commencement du xi<sup>e</sup> siècle. L'aile qui est au sud servait d'hôpital, à l'imitation des cathédrales des premiers siècles. Les malades y avaient leurs lits ; mais ensuite les chanoines établirent dans leur cour un commencement d'hôpital qui était régi par un maître et par des frères ; ces frères s'étant mal acquittés de leurs devoirs furent renvoyés, et les maire et eschevins de la ville, de concert avec monseigneur l'archevêque de Sens, mirent à leur place, en 1654, quatre religieuses non cloîtrées.

Cet hôpital est gouverné par dix administrateurs, sçavoir : monseigneur l'archevêque de Sens, qui est le président-né de cette administration, le lieutenant général du bailliage, le procureur du roi, les maire et eschevins, un curé de la ville (tous les curés sont administrateurs alternativement), et trois habitants notables dont on fait choix. Il y a de plus un greffier et un receveur.

Le bureau se tient tous les quinze jours.

Il n'y a point de formules particulières pour les médicaments, mais on suit ordinairement celles de l'Hôtel-Dieu et de la Charité de Paris.

---

Cette topographie de l'hôpital d'Etampes est suivie des réflexions suivantes qui émanent de la direction du *Journal de médecine*.

Ce que dit M. Boncerf sur les antiquités de la ville d'Etampes, rappelle l'origine d'un grand nombre de nos hôpitaux civils. Dans le commencement, les hôpitaux n'étaient que des maisons destinées à donner un asile à des pèlerins ; mais, vers le XI<sup>e</sup> siècle, la charité chrétienne, déjà plus éclairée, s'occupa de secourir particulièrement les malades indigents. Ces malades furent d'abord recueillis sous les portiques des temples, où la pieuse libéralité des fidèles venait déposer les offrandes destinées à leurs besoins. Bientôt on éleva à côté de ces temples des hospices auxquels on donna le nom d'*Hôtels-Dieu*. On retrouve encore aujourd'hui la plupart de ces hôpitaux dans l'enceinte des cloîtres, et l'on ne doit pas être surpris que les chanoines en aient été les premiers directeurs. Non seulement ces prêtres étaient dépositaires des aumônes et des fondations, dues souvent à leurs sollicitations et à leur exemple, mais ils étaient la plupart du temps les seuls qui pussent administrer aux malades les secours dont ils avaient besoin pour leur guérison. Dans ces temps, les sciences n'étaient cultivées que par des clercs, et la médecine était unie au sacerdoce. La plupart des premiers médecins de la Faculté de Paris étaient des chanoines de la cathédrale, et quand la Faculté de médecine fonda une compagnie particulière, elle tenait ses assemblées auprès du grand bénitier de Notre-Dame, c'est-à-dire dans un lieu voisin de l'asile destiné aux malades. Ainsi, lorsqu'au dernier incendie de l'Hôtel-Dieu, nous vîmes, avec un attendrissement mêlé de respect, les malades transportés dans les ailes de l'église métropolitaine, c'était l'image touchante du tableau qu'offrit la piété religieuse de nos ancêtres, en jetant les premiers fondements des hospices consacrés aux malades, ou des hôpitaux connus sous le nom d'*Hôtels-Dieu*.

L'hôpital d'Etampes a été, dès son origine, situé et construit d'une manière fort avantageuse. Un terrain sec qui a permis de placer les salles au rez-de-chaussée, les salles hautes et larges, des dégagements commodes, des cheminées servant de ventouses, de petites salles isolées pour les maladies contagieuses, ou pour les femmes en couches, tous les bâtiments servant aux différents offices de l'hôpital, placés à l'entour des salles et très commodément



pour le service des malades : tels sont les avantages que l'on trouve dans l'hôpital d'Étampes et qu'il est difficile de trouver réunis dans les anciens hôpitaux. Le manque d'eau vive, qui serait un défaut capital dans un hôpital plus considérable, est moins sensible dans un hôpital médiocre, surtout quand les puits donnent une eau salubre. Cependant les réformes avantageuses opérées depuis quelques années dans cette maison, sont une preuve des défauts qui peuvent subsister au milieu des établissements les plus parfaits en apparence, et de la nécessité de les examiner sous tous les rapports. Ces réformes font l'éloge des personnes chargées de l'administration de cette maison, qui se sont empressées de seconder les vues du gouvernement, et qui y ont travaillé avec une attention continue et réfléchie. L'agrandissement et l'amélioration annuels et successifs de cet hôpital font voir ce que peut produire l'économie, quand elle est durable et bien réglée. Enfin, par une suite de cette progression d'économie et de bienfaisance, il y a lieu d'espérer que cet hôpital ne laissera plus rien à désirer dans quelques années, et que les malades y seront tous couchés seul à seul, ou du moins dans des lits doubles (1) quand il ne sera pas possible de le faire autrement ; car on ne conçoit guères comment on peut mettre deux malades dans des lits de trois pieds.

(1) On entend par lits doubles, des lits de quatre pieds exactement, divisés en deux couchettes égales par une cloison triangulaire qui s'élève du milieu de ce lit et qui va en diminuant de hauteur de la tête au pied. Les malades couchés dans ces lits, sont au si bien isolés l'un de l'autre, que s'ils étaient dans des lits particuliers, et c'est le seul moyen de gagner de la place sans mettre les malades dans le même lit.

---

## ERRATA

au II<sup>e</sup> volume des *Memoires* de la Société

(2<sup>e</sup> partie, 1900).

- P. 4 bis      au lieu de : 1598 lire : 1548.  
P. 9, l. 10    au lieu de : Guillaume de Budé *était seigneur*, lire :  
*appartenait à la famille des seigneurs* d'Yerres.  
P. 10, l. 28    au lieu de : Dreux... *avec sa sœur Isabeau*, lire : —  
*Isabcau était fille de Jean III Budé et de Jacqueline de*  
*Bailly* (Voir l'*Histoire de l'abbaye d'Yerres*, publiée en  
1899 par M. l'abbé Alliot, pp. 199 et 217).